

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé convoquée par courriel, tenue à l'hôtel de ville, au 374 route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 27 novembre 2019, à 19 : 58 heures, à laquelle sont présents :

Présents :	M.	Roberto Blondin, maire
	MME	Nadine Lelièvre, conseillère
	MM.	Patrick Lebreux, conseiller
		Jacques Desbois, conseiller
		Jeannot Couture, conseiller
		Jacques Roussy, conseiller
Absent :	M.	Roland Vallée, conseiller

Est également présent :
Luc Lambert, directeur général

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire.

Tous les membres sont présents et renoncent à l'avis de convocation et traitent des sujets suivants :

2019-11-190

RENCONTRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DU BUREAU DE LA MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

CONSIDÉRANT QUE des représentations ont été faites auprès de divers intervenants et entres autres madame Hélène Desaulniers dans le dossier de l'érosion du littoral ;

CONSIDÉRANT QUE le bureau de la ministre de la Sécurité publique désire rencontrer des représentants du conseil municipal pour discuter du dossier de l'érosion ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité ;

QUE le conseil municipal autorise le maire, maire suppléant et le directeur général à se rendre à Québec rencontrer les représentants de madame Geneviève Guilbault ministre de la Sécurité publique concernant le dossier de l'érosion du littoral de Sainte-Thérèse-de-Gaspé.

QUE le conseil municipal approuve les sommes pour payer les frais de déplacements ci-haut mentionnés dans le poste budgétaire 02 150 00 962.

2019-11-191

ACHAT GÉNÉRATRICE ET REMORQUE

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal achète une génératrice de monsieur Normand Desjardins au coût de 30 000 \$ plus taxes. Ce montant sera financé à même le Programme de la taxe sur l'essences 2014-2018.

2019-11-192

ACHAT DIVERS TAXES ESSENCES 2014-2018

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal autorise le directeur général à faire l'acquisition de deux pompes d'égouts et les adapteurs pour la station de pompage SP-1, l'achat et l'installation de 3 enregistreurs intelligents de débordements et accorde le contrat pour les travaux de remplacement du revêtement de la toiture, du revêtement extérieur des fascias, des soffites et du remplacement d'une porte d'acier et d'une fenêtre au bâtiment de la station de pompage SP-3.

2019-11-193

EMPLOYÉ SUBSTITUT NEIGE

Le directeur général informe les membres du conseil que monsieur Réjean Lambert demande des conditions supplémentaires pour agir à titre de chauffeur substitut et une décision sera prise à une rencontre ultérieure.

2019-11-194

EMPLOYÉ DÉNEIGEMENT BORNES FONTAINES

Le directeur général informe les membres du conseil que monsieur Réal Collin a démissionné de son poste de déneigement de bornes fontaines.

2019-11-195

BROCHURE LA ROUTE DU ROCHER PERCÉ

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal accepte de participer financièrement pour un montant de 750 \$ à la production de la brochure de la Route du Rocher-Percé produit par l'Office du tourisme du Rocher-Percé.

2019-11-196

VENTE DE PÉPINE CASE 2000

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait accepté l'offre de M. Ghislain Deschênes pour l'achat de la pépîne;

CONSIDÉRANT QUE ce dernier a décidé de ne pas acquérir la pépîne;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal accepte de vendre la pépîne Case 2000 au deuxième soumissionnaire soit M. Yves Beaudin au montant de 8 115 \$.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation et traitent des sujets suivants :

2019-11-197

ACHAT DE TERRAIN M. LUC LELIÈVRE

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal achète de M. Jean-Luc Lelièvre, pour un montant de 6 500 \$, une partie du terrain portant le numéro de lot 5 649 219. Les dimensions du terrain sont les suivantes : 391.12 mètres de profondeur et 103.75 mètres de façade. Les dimensions de ce terrain sont calculées à partir de la voie ferrée située du côté sud du lot 5 649 219.

QUE le conseil municipal mandate le directeur général à signer tous les documents relatifs à l'achat ci-haut mentionné.

QUE le conseil municipal approuve les sommes nécessaires pour payer l'achat et l'enregistrement de la partie de terrain ci-haut mentionnée dans le poste budgétaire 02 150 00 962.

2019-11-198

M. RENÉ DESBOIS – MONNAYER UNE SEMAINE DE VACANCES

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal accepte de monnayer une semaine de vacances à M. René Desbois.

QUE le conseil municipal approuve les sommes nécessaires pour payer la dépense ci-haut mentionnée dans le poste budgétaire 02 150 00 962.

2019-11-199

PÉRIODE DE QUESTION

Aucune assistance.

2019-11-200

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par Nadine à 9 : 42 heures.

Roberto Blondin, maire

Luc Lambert, directeur général
et secrétaire-trésorier

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »